



EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE

Commission permanente du **18 juin 2015**

Décision n° **CP-2015-0301**

commune (s) :

objet : Participation de la Métropole de Lyon à un consortium dans le cadre d'un appel à projet de la Commission européenne - Projet de bloTope sur l'internet des objets

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation numérique et des systèmes d'information

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente Dognin-Sauze

Président : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation de la Commission permanente : lundi 8 juin 2015

Secrétaire élu : Monsieur Damien Berthilier

Affiché le : vendredi 19 juin 2015

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, M. Le Faou, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mmes Farih, Laurent, M. Lung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Kepenekian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mme Piantoni.

Absents excusés : MM. Philip (pouvoir à Mme Dognin-Sauze), Colin (pouvoir à M. Abadie), Claisse, Vesco (pouvoir à Mme Brugnera).

Commission permanente du 18 juin 2015**Décision n° CP-2015-0301**

objet : **Participation de la Métropole de Lyon à un consortium dans le cadre d'un appel à projet de la Commission européenne - Projet de bloTope sur l'internet des objets**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation numérique et des systèmes d'information

La Commission permanente,

Vu le projet de décision du 1 juin 2015, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil, par sa délibération n° 2015-0004 du 16 janvier 2015, a délégué à la Commission permanente une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.32.

Dans le cadre du programme européen pour la recherche et l'innovation, la Commission européenne a lancé un appel à projets dans le domaine des technologies de l'information et de la communication intitulé "Internet des objets et plateforme d'objets intelligents connectés".

L'Internet des objets (IoT en anglais) permet de mesurer et d'échanger des données entre les mondes physiques et virtuels. L'utilisation des objets connectés est appelée à se développer fortement dans les années qui viennent dans le cadre de services aux personnes mais aussi au service de la ville intelligente.

Dans ce contexte, la Métropole de Lyon a été sollicitée pour rejoindre un consortium répondant à cet appel à projets au travers du projet bloTope, acronyme de "Building an Internet of Things OPen innovation Ecosystem for connected smart objects".

Le projet bloTope, a pour objectifs :

- de permettre l'interconnexion des plateformes d'objets intelligents sur la base de standards génériques, afin de faciliter l'innovation et la génération de nouvelles catégories de services utilisant les objets intelligents connectés dont les villes, gouvernements, voire PME pourront bénéficier,
- de permettre l'utilisation de combinaisons de données issues des objets intelligents connectés,
- de réaliser des composants numériques standards, interopérables pour faciliter le développement des services autour des objets connectés. A titre d'exemple, le développement de services de régulation et d'optimisation énergétique de l'éclairage public ou de la température des bâtiments pourrait s'appuyer sur de tels composants.

Les partenaires de ce projet sont l'université finlandaise AALTO (Finlande), l'École polytechnique fédérale de Lausanne (Suisse), l'Université de Luxembourg (Luxembourg), les instituts Fraunhofer et BIBA (Allemagne), l'agence gouvernementale CSIRO (Australie), le réseau The Open Group (Grande-Bretagne), les entreprises BMW (Allemagne), Eccenca (Allemagne), OpenDataSoft (France), Cityzen Data (France), Holonix (Italie), Enervent (Finlande), ControlThings (Finlande), les cabinets de consulting Itrust (Luxembourg) et IS-Practice (Belgique), la ville d'Helsinki au travers de forum virium (Finlande), la ville de Bruxelles, et la Métropole de Lyon.

Les villes de Bruxelles et d'Helsinki et la Métropole de Lyon sont les territoires de test pour le projet.

Les objets connectés sont un vecteur de transformation de "l'expérience de la ville" et de développement économique, et plusieurs expérimentations sont d'ailleurs en cours à la Métropole de Lyon. Par ailleurs, ce projet permettrait des échanges enrichissants avec des capitales européennes autour du thème de la ville intelligente et de l'Internet des objets.

Dans ce projet, l'implication de la Métropole de Lyon porterait essentiellement sur les missions suivantes :

- la définition des besoins et des cas d'utilisation que la Métropole de Lyon souhaiterait mettre en œuvre et tester, en rapport avec le développement de la ville intelligente,

- le déploiement des pilotes et les expérimentations sur le territoire de la Métropole de Lyon.

Ce projet se déroulerait sur une durée de 3 ans et demi, et débuterait en janvier 2016.

Le budget prévisionnel total du projet serait de 8 000 000 €, financé par la Commission européenne et réparti entre les différents partenaires. Sur ce budget, la Métropole de Lyon n'engagerait aucune dépense et serait uniquement bénéficiaire d'une subvention d'un montant de 322 500 €, qui financerait intégralement l'équivalent temps passé de chefs de projet numériques, d'architectes, d'intégrateurs, de gestionnaires de données, de chefs de projet métiers, estimé à 36 mois-homme sur la durée du projet.

Si le projet est retenu par la Commission européenne, un accord de consortium devrait être signé avec l'ensemble des partenaires.

Il est donc proposé à la Commission permanente d'accepter la participation de la Métropole de Lyon à l'appel à projet européen bloTope et au futur consortium en cas de sélection du projet et d'autoriser monsieur le Président à déposer les demandes de subventions correspondantes ;

Vu ledit dossier :

DECIDE

1° - Approuve la participation de la Métropole de Lyon à l'appel à projet européen "Internet des objets et plateformes d'objets intelligents interconnectés" ainsi qu'au futur accord de consortium à intervenir avec tous les partenaires en cas de sélection du projet bloTope.

2° - Autorise monsieur le Président à :

a) - solliciter les différentes subventions inhérentes au projet et destinées à compenser les investissements en temps-hommes des différents agents de la Métropole devant travailler sur ce futur projet,

b) - accomplir toutes les démarches et signer les documents nécessaires à l'instruction desdites demandes et à leur régularisation.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 19 juin 2015.